

Conseils pour bien se protéger des demandes de rançon informatiques / rançongiciels / ransomwares / cryptovirus ?



Conseils pour
bien se
protéger des
demandes de
rançon
informatiques
/
rançongiciels
/
ransomwares
/
cryptovirus
?

Les rançongiciels (ransomware en anglais) sont une catégorie particulière de logiciels malveillants qui bloquent l'ordinateur des internautes et réclament le paiement d'une rançon pour en obtenir à nouveau l'accès.

Depuis 2013, une variante est apparue avec des virus chiffants ou crypto-virus (cryptolocker, cryptoDefense, cryptorBit et plus récemment locky, petya ou WannaCry). Cette forme de rançongiciels chiffre les documents se trouvant sur l'ordinateur cible, voire sur des serveurs qui hébergent les données. Les cybercriminels communiquent parfois la clé de déchiffrement une fois le paiement de la rançon effectué, mais ce n'est jamais une garantie.

Cliquez ci-dessous pour en savoir plus:



Victime d'un rançongiciels / ransomwares / cryptovirus ou d'une demandes de rançon informatiques ? Contactez-nous

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions d'expertises, d'audits, de formations et de sensibilisation dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Source : *Les rançongiciels ou ransomware – ANSSI – Plateforme
Cyber Malveillance*